

CERTIFICATION CERTIPHYTO	Réf : CPHY/L000/3V2
Liste des documents à présenter lors de l'audit ACTIVITE : CONSEIL à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	Version 2, le 03/02/26

Pour préparer votre prochain audit, voici une liste des documents susceptibles d'être examinés par l'auditeur de Qualisud. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle couvre l'ensemble du référentiel.

DOCUMENTS LIES A L'ACTIVITE DE CONSEIL

- Liste des clients ; factures associées ; déclaration sur l'honneur du chef d'entreprise
- Pour les entreprises autres qu'unipersonnelles : contrats de travail des conseillers (pour les contrats établis à partir du 1^{er} janvier 2021) ou document équivalent ; Règlement intérieur ; Déclaration sur honneur des conseillers
- Descriptif de l'activité du (des) conseil(s) décrivant les différentes étapes du conseil
- Diagnostics et conseils stratégiques réalisés les 6 dernières années ; Conseils hors stratégique réalisés les 3 dernières années
- Cas du conseil de groupe : contrat ou document d'engagement + feuille d'émargement
- Descriptif technique ; Outils pour la réalisation du diagnostic : checklist, base de données, bilan BSV, Outils de suivi des quantités de produits phytopharmaceutiques utilisés, calcul IFT, ...
- Descriptif technique ; Outil pour la réalisation du conseil stratégique (checklist, base de données, ...)
- Descriptif technique ; Outil pour la réalisation du conseil hors stratégique (checklist, BSV, OAD, ...)
- Dossiers clients
- Fiches de préconisation renseignées
- Bilans annuels des prestations de conseil
- Documents d'information sur le dispositif CEPP
- Outil(s) de veille
- Si concerné par les exigences C15 et C16 (indépendance élargie) :
 - Statuts de l'entreprise ou tout document équivalent
 - Composition du capital
 - Procédure adaptée aux enjeux - analyse de l'indépendance financière des entreprises de conseil indépendant
 - Compte rendu avec plan d'actions + attestation expert comptable / commissaire au compte ou par défaut déclaration sur l'honneur du chef d'entreprise
 - Contrats de travail des personnes concernées + règlement intérieur
 - Déclaration sur l'honneur des conseillers
 - Règlement intérieur de l'entreprise